

ASSEMBLÉE NATIONALE

19 janvier 2018

PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES - (N° 490)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL189

présenté par
Mme Forteza, rapporteure

ARTICLE 19

À l'alinéa 120, substituer aux mots :

« n'appartenant pas à »,

les mots :

« non membres de ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.